

Dossier de presse

L'impact du confinement sur les professionnels du tourisme en Sarthe : premiers éléments de conjoncture

Solutions&Co (l'Agence Régionale des Pays de la Loire) avec l'appui de Sarthe Tourisme, a mené une enquête de conjoncture* entre les 1^{er} et 8 avril 2020 auprès des professionnels du tourisme dans l'ensemble de la Région et en Sarthe, pour mesurer les premiers impacts du confinement sur leurs activités.

Plus de 1 300 professionnels ont répondu à cette enquête au niveau de la région, dont 210 en Sarthe.

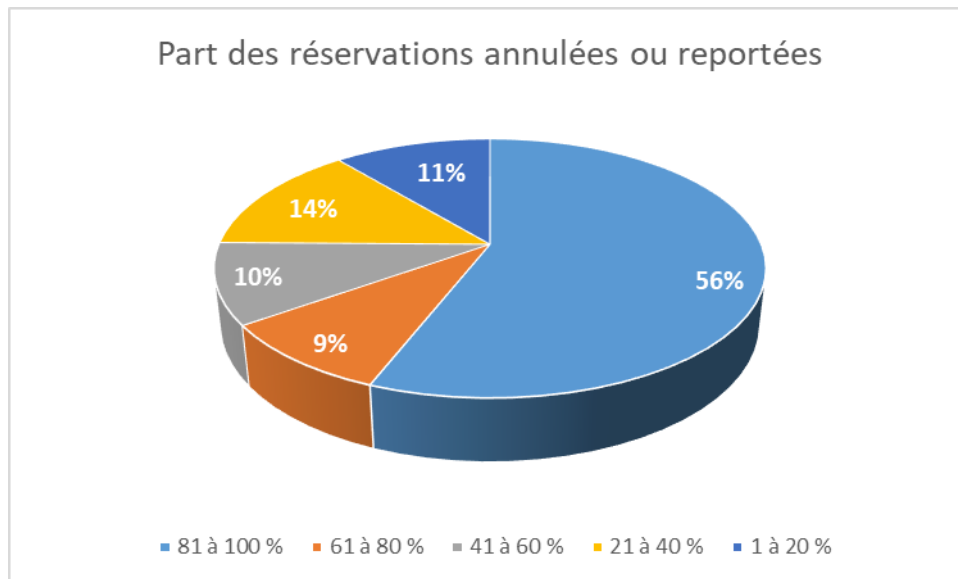
Réservations et chiffre d'affaires du mois de mars : une chute importante

Les professionnels du tourisme n'ont pu ouvrir qu'une partie du mois de mars, le confinement débutant le 17. Même si ils ont pu travailler une quinzaine de jours, l'impact a été important.

Au moment du confinement, 76 % des répondants avaient leur établissement ouvert partiellement ou totalement. Les autres étaient sur le point d'ouvrir, puisque 80 % des établissements auraient été ouverts pour les vacances de printemps.

Au moment du questionnaire, 56 % des répondants déclarent que plus de 80 % de leurs réservations de mars et d'avril étaient annulées ou reportées. Aujourd'hui, les annulations pour la période estivale semblent encore mineures.

La clientèle étrangère, quant à elle, a annulé massivement ses séjours. Ce fut le cas de la clientèle asiatique début janvier, mais aussi de la clientèle américaine qui de façon immédiate après l'annonce du Président américain Donald Trump de la fermeture des frontières avec l'Europe, le 11 mars dernier, a décidé d'annuler la quasi-totalité de ses séjours. Les reports et annulations des événements sportifs sur le circuit ont aussi contribué à ce phénomène. Pour mémoire, la clientèle étrangère représente 20 % des nuitées en Sarthe.



Pour la plupart d'entre eux, le chiffre d'affaires a été ainsi fortement impacté.

Un répondant sur deux déclare avoir perdu plus de 75 % de son CA sur le mois de mars 2020 (comparé à celui de mars 2019).

Plus de 8 répondants sur dix déclarent avoir perdu plus de 50 % de leur CA au mois de mars 2020 (comparé à celui de mars 2019).

Des réservations à l'arrêt

C'est certainement aujourd'hui le point le plus inquiétant : les réservations sont complètement à l'arrêt et les professionnels n'ont pas de perspectives de reprise sur les mois à venir. Tous les types de clientèle sont concernés :

- **Clientèle locale individuelle et de loisirs : 80 %** des répondants concernés par cette clientèle estiment que les réservations sont totalement à l'arrêt.
- **La clientèle étrangère individuelle de loisirs : 90 %** des répondants concernés par cette clientèle estiment que les réservations sont totalement à l'arrêt.
- **La clientèle française du tourisme d'affaires : 93 %** des répondants concernés par cette clientèle estiment que les réservations sont totalement à l'arrêt.
- **Les événements professionnels : 92 %** des répondants concernés par cette clientèle estiment que les réservations sont totalement à l'arrêt.
- **Les groupes : 67 %** des répondants concernés par cette clientèle estiment que les réservations sont totalement à l'arrêt.

Dernier signe inquiétant, c'est l'état des réservations sur l'ensemble de la saison (jusqu'en septembre 2020) en comparaison avec l'état des réservations sur la même période en 2019.

Concernant les **réservations du mois de juin 2020**, **82 %** des professionnels estiment que le niveau des réservations est aujourd'hui **inférieur voire très inférieur** à celui de l'année dernière.

Un niveau de réservations que les professionnels ne voient presque **pas augmenter pour les mois de juillet, août et septembre**.

- **Juillet : 74 %** des professionnels estiment que le niveau des réservations est aujourd'hui inférieur voire très inférieur à celui de l'année dernière.
- **Août : 72 %** des professionnels estiment que le niveau des réservations est aujourd'hui inférieur voire très inférieur à celui de l'année dernière.
- **Septembre : 66 %** des professionnels estiment que le niveau des réservations est aujourd'hui inférieur voire très inférieur à celui de l'année dernière.

En 2019, sur la même période, **62 %** des hébergements marchands interrogés constataient une réservation en hausse ou égale par rapport à l'année précédente.

Cette chute des réservations peut s'expliquer par le peu de visibilité sur un éventuel déconfinement et par les messages contradictoires que les touristes peuvent recevoir des différentes autorités (sanitaires, gouvernementales...).

Cette chute des réservations peut s'expliquer par le peu de visibilité. L'annonce d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai sera-t-il de nature à relancer ces réservations ?

Les professionnels doivent donc se préparer à recevoir beaucoup de réservation de dernière minute, précisément dans les jours qui suivent les annonces de l'État sur le déconfinement après le 11 mai.

Les besoins des entreprises touristiques et impacts sur leurs organisations et leurs salariés

Depuis le début du confinement, le 17 mars dernier, de nombreux dispositifs d'urgence ont été activés par l'État, la Région Pays de la Loire et le Département de la Sarthe, afin de permettre aux entreprises de sauver leur activité.

Au niveau du tourisme, **41 %** des répondants ont exprimé des besoins de financement à court terme et sont en demande de plus de précisions sur les différents dispositifs.

Un recours important au chômage partiel

44 % des répondants ont au moins 1 salarié. Parmi ceux-ci, **13 %** ont plus de 10 salariés, **24 %** de 4 à 10 salariés et **63 %** de 1 à 3.

Parmi les dispositifs mis en place par l'État, le chômage partiel a été préféré. Près **de 45 % des répondants ayant au moins 1 salarié ont eu recours au chômage partiel** mais avec des fortes disparités au niveau des types d'entreprises.

Aussi, ce sont logiquement **100 % des hôtels** ayant répondu à l'enquête, **79 % des restaurants** et **50 % des campings**, qui y ont eu recours. Ce sont soit des activités visées par des fermetures

administratives, soit des activités avec une masse salariale importante.

Les gîtes et chambres d'hôtes n'y ont eu que très peu recours (5 %) car il n'y a généralement pas d'emploi salarié lié à cette activité

Pour les établissements ayant eu recours à l'activité partielle, ce recours concernait plus de 10 salariés pour 13 % d'entre eux, entre 5 et 9 salariés pour 28 % d'entre eux et moins de 5 salariés pour 58 % d'entre eux.

Enfin, les entreprises du secteur ont demandé, en moyenne 20 jours d'activité partielle pour leurs salariés.

Paroles de pros

« Les contacts pour les séjours se font au fur et à mesure des jours, plutôt dans le calme et la négociation pour des projets de reports. Très difficile néanmoins de se projeter et trouver une nouvelle date dans ce contexte ».

« Comme nous avons des annulations et pas de nouveaux contrats : la situation va devenir très critique à partir de mai pour payer les charges de fonctionnement (eau, gaz, électricité, impôts, remboursements d'emprunts...). Contrairement aux années passées, en janvier et février 2020 nous n'avons pas eu de contacts pour l'été : nous étions déjà très inquiets pour cette saison 2020... »

« Nos clients (secteur des séminaires d'entreprises) nous confirment qu'après le confinement ils devront restreindre les budgets en limitant les déplacements. Ils vont privilégier les contacts téléphoniques ou vidéo-conférences. Suppression des séminaires ou formations etc... »

« C'est juste l'attente.... je pense que c'est fini pour cette année 2020attendonspuisque on ne sait rien ! Nos clients sont aussi perdus que nous-mêmes. On espère juste être là l'an prochain pour en parler ... »

**** L'étude a été menée auprès de 210 prestataires touristiques : 62 gîtes, 43 chambres d'hôtes, 35 lieux de visites, 33 restaurants, 17 hôtels, 15 sites en hôtellerie de plein air (campings) et 5 offices de tourisme.***